



Paris, le 7 janvier 2020

Déclaration liminaire CTM du 07 janvier 2020

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En ce jour de rentrée, je cède avec plaisir à la tradition des vœux en reprenant ce célèbre poème :

Nouvelle est l'année,
Nouveaux sont les espoirs,
Ephémères sont les résolutions,
Mais toujours sincères sont nos vœux pour l'ensemble des participants à cette instance.

L'ordre du jour de ce CTM est riche et les mesures qui en découleront vont impacter nos collègues. En premier lieu la mise en place du RIFSEEP pour les IAE et les TSMA. L'**UNSA** avait fait, en intersyndical, des propositions sur les constitutions de groupe de fonctions qui n'ont pas été retenues. On constate aujourd'hui que les TSMA se voient attribuer 3 groupes :

- G1 représentant les stagiaires,
- G2 où la majeure partie des TSMA vont se retrouver,
- et enfin G3 rassemblant majoritairement les anciens CTSMA bénéficiant de la prime de responsabilité.

Pour l'**UNSA** ce dispositif ne nous convient nullement.
Pour les IAE le G4 est divisé en deux sous-groupe.

Pour ces deux corps, cette proposition de RIFSEEP ne revêt pas la réalité de terrain et cela va engendrer beaucoup de différents entre les agents selon leur domaine d'activité et la position administrative des personnes. A plus ou moins long terme il y aura plus de perdants que de gagnants.

L'**UNSA** sera attentive à la cohérence entre le RIFSEEP du ministère et les RIFSEEP de ses établissements. Nous demandons qu'une comparaison soit effectuée pendant la phase de préparation de ses grilles et que les éventuels écarts soient expliqués.

La campagne des primes 2019 vient d'être soldée, des remontées de terrain nous ont fait savoir que les agents (TSMA/IAE) en PNA n'ont pas touché de préciput. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour les mobilités et les promotions, l'**UNSA** déplore une nouvelle fois la disparition de ces compétences des CAP. Nous souhaitons qu'un réel dialogue social soit maintenu au sein de notre ministère. Ces CAP sont remplacées par des lignes directrices de gestion (LDG) mobilités qui définissent les modalités applicables au sein du MAA. La prochaine campagne de mobilité (ex cycle de printemps qui devient maintenant cycle principal) sera impactée par ce nouveau système. Les RH de proximité en DDI seront impactées avec la création des nouvelles DDI et des SGC, les agents seront donc touchés, les démarches risquant d'être plus compliquées. Les IGAPS risquent d'être fortement mobilisés sur ce sujet en cette année de mise en place ? Comment comptez-vous palier à ce problème ? Quand les groupes de travail dédiés aux chartes de gestion spécifiques à chaque corps seront-ils enfin mis en œuvre ?

Le bilan social à l'ordre du jour fait apparaître une constante diminution des effectifs et un âge moyen des agents plutôt en augmentation. Une population vieillissante et un recrutement en berne ne laisse rien présager de bon pour notre ministère qui s'appauvrit d'année en année. Les décroissements en cours et en projet n'occurrent pas une vision optimiste pour les années à venir. Les moyens en personnels non permanents sur contrats de courte durée sont en augmentation depuis 10 ans. Et ce n'est pas le recrutement des personnes sur le BOP 206 pour le BREXIT qui va faire infléchir la courbe.

Les accidents de travail/trajet sont le miroir de cette population vieillissante avec la majorité des accidents pour les plus de 45 ans.

Sur le plan égalité professionnelle, le constat est toujours le même, les temps partiels sont effectués en majorité par les femmes. La rémunération nette pour les hommes est supérieure de 12,5% par rapport aux femmes, tous corps confondus. Pour l'**UNSA** ce constat est édifiant sur la différence entre les femmes et les hommes. Un audit a été réalisé en fin d'année quel sera la suite donnée à cette audit.

A l'**UNSA** notre inquiétude est grande de voir le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ne plus maîtriser sa gestion dans le contexte actuel.

Autre sujet : les MIREX, nous souhaiterions avoir un bilan à mi-parcours afin de connaître les agents qui ont trouvé des postes et ceux qui sont encore en recherche.

Enfin, Madame la Présidente, nous ne comprenons pas l'attitude du ministère sur la non diffusion aux syndicats des taux de grévistes. C'est une donnée que nous avons régulièrement les années précédentes. Quel texte nous empêche d'avoir accès à cette information ?

Je vous remercie de votre attention.
Les représentants UNSA-AAF au CTM